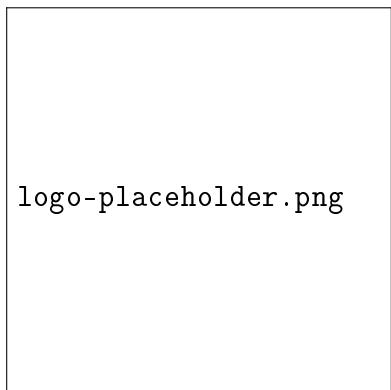


# Déposez vos projets sur l'ANDIC

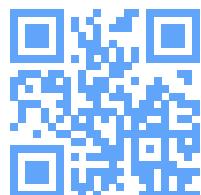
*Accédez à des financements transparents et équitables pour la culture.*



logo-placeholder.png

Association Nationale de Dons aux Initiatives Culturelles

*La plateforme nationale de redistribution culturelle équitable*



*Scannez pour rejoindre la plateforme*

# Pourquoi déposer votre projet sur l'ANDIC ?

L'ANDIC (Association Nationale de Dons aux Initiatives Culturelles) offre un modèle inédit de financement participatif et solidaire pour la culture. Elle connecte directement les donateurs particuliers, entreprises et institutions à des **projets culturels à impact local et national**.

**Notre mission :** faciliter, équilibrer et rendre visible le financement de la culture partout en France.

## Les bénéfices pour les porteurs de projets

Avantage	Description
Accès élargi aux dons	Vos projets deviennent visibles pour des milliers de donateurs individuels et d'entreprises mécènes.
Système équitable	Les règles de redistribution garantissent des financements proportionnés et solidaires entre structures.
Transparence et traçabilité	Chaque contribution est enregistrée, suivie et accessible sur votre tableau de bord.
Gain de temps administratif	Les justificatifs et bilans sont centralisés dans votre espace structure.
Visibilité publique accrue	Votre projet est présenté sur la plateforme nationale et peut être relayé localement.

## Comment ça marche ?

### Étape 1 : Je crée mon espace structure.

Association, établissement public ou collectif culturel : l'inscription est simple et gratuite.

### Étape 2 : Je dépose mon projet.

Chaque dossier comprend une présentation, un budget prévisionnel et un calendrier. L'équipe de l'ANDIC vérifie la conformité avant mise en ligne.

### Étape 3 : Je visualise les fonds disponibles.

Vous pouvez suivre en temps réel les dons disponibles à différents niveaux territoriaux : votre établissement, votre commune, votre région, etc.

### Étape 4 : J'ajuste mes demandes de financement.

Grâce aux curseurs interactifs, vous décidez quelle part des dons disponibles provient de chaque niveau territorial, dans les limites d'équilibre fixées.

## **Étape 5 : Je reçois mes fonds.**

Après validation, les montants sont versés pour le projet sélectionné, selon les justificatifs fournis.

## **Étape 6 : Je clôture mon projet.**

Une fois le projet réalisé, je dépose les pièces justificatives obligatoires (rapport d'activités, bilan financier, factures). Cette étape conditionne la possibilité de déposer un nouveau projet : elle garantit la transparence et la bonne utilisation des fonds publics et privés.

**L'ANDIC simplifie la relation entre vous et les donateurs.**

Vous vous concentrez sur la création, nous garantissons la transparence.

Pour plus de précisions sur le fonctionnement de la plateforme, se référer au document

"[Fonctionnement détaillé de la plateforme de don](#)".

---

## **Un financement juste et progressif**

Le système de l'ANDIC repose sur un principe d'équité dynamique. Chaque projet est comparé à la moyenne des projets de même niveau (communal, départemental, régional).

Les porteurs qui demandent moins que la moyenne obtiennent un **bonus**, leur permettant une plus grande marge de demande à l'avenir. Ceux qui demandent davantage voient leur capacité temporairement réduite.

**Objectif :** encourager la sobriété, récompenser la rigueur, maintenir une répartition équitable des dons.

---

## **Ce que l'ANDIC apporte à votre structure**

- Une source de financement complémentaire, continue et mutualisée.
- Une reconnaissance institutionnelle auprès des collectivités et mécènes.
- Une interface claire pour vos bilans financiers et rapports aux financeurs.
- Un label de confiance garantissant la transparence et la conformité fiscale.

## Cadre éthique et administratif

Tous les porteurs sont soumis à une charte éthique garantissant :

- L'usage exclusif des fonds pour des actions culturelles d'intérêt général.
- La fourniture de justificatifs (factures, bilans, rapports d'activités).
- Le respect de la transparence publique.

**L'ANDIC n'est pas une simple plateforme de dons :**  
c'est une infrastructure collective de confiance pour la culture.

---

## Rejoignez la plateforme

**Vous portez un projet culturel ? Donnez-lui la visibilité et la crédibilité qu'il mérite.** L'ANDIC met à votre disposition des outils simples et un réseau national de donateurs.

→ Je dépose mon projet sur [andic.fr](https://andic.fr)